



# Le budget alternatif, écologiste et solidaire, que la majorité a refusé



Groupe Ecologie & Solidarité –  
EluEs Verts, Ades, Alternatifs  
Hôtel de Ville, 11 Boulevard Jean Pain  
B.P. 1066, 38021 Grenoble cedex 1  
Tél. 04 76 76 38 75 - Fax 04 76 76 34 05  
Courriel. [contact@grenoble-ecologie-solidarite.fr](mailto:contact@grenoble-ecologie-solidarite.fr)



## **I. UN BUDGET MUNICIPAL, C'EST QUOI ?**

### **■ Comment se présente un budget municipal ?**

Au sens strict, il n'existe qu'un seul budget municipal, mais il peut subir des modifications. En effet, le budget primitif est tout d'abord voté et retrace aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année. Mais en cours d'année, des budgets supplémentaires ou rectificatifs sont nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution. De plus, des budgets annexes retracent les recettes et les dépenses de services particuliers. La structure d'un budget comporte différentes parties : la *section de fonctionnement* et la *section d'investissement*.

<b>BUDGET MUNICIPAL</b>			
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
Recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, locaux etc.	Nécessaires au fonctionnement de la collectivité (le personnel, la gestion courante, les intérêts de la dette, subventions versées, etc..)	Les emprunts, les dotations et subventions de l'État et des autres collectivités.	Remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, candidature JO, Rocade Nord, etc.)

### **■ Comment se vote un budget municipal ?**

Le budget est voté par le conseil municipal. La tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget est obligatoire, *sauf pour les communes de moins de 3 500 habitants*. Il permet d'informer l'assemblée sur la situation financière de la collectivité et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Les budgets des collectivités doivent toujours être votés en équilibre réel et sincère et suivant un calendrier établi par la loi (avant le 31 mars ou le 15 avril l'année de renouvellement de conseil). La section de fonctionnement est d'abord adoptée avant la section d'investissement. Les budgets sont votés par chapitres ou, si l'assemblée délibérante le décide, par articles à l'intérieur de chaque section.

### **■ Un budget peut-il être modifié après son vote ou pendant son application ?**

Oui, et rares sont les collectivités qui ne procèdent pas au moins à une modification annuelle.

*Le budget supplémentaire* : c'est un acte d'ajustement et de report. En effet, il offre la possibilité de corriger en cours d'année les prévisions du budget primitif (BP). Il permet également d'intégrer dans les budgets locaux les résultats de l'année précédente (excédents, déficits...) dégagés par le compte administratif adopté avant le 30 juin, c'est-à-dire après le vote du budget primitif (le 31 mars ou le 15 avril). Le budget supplémentaire reprend la structure du budget primitif et est généralement adopté vers le mois d'octobre.

*Les décisions modificatives* : elles ont la même fonction que le budget supplémentaire concernant l'ajustement des prévisions en cours d'année, mais n'ont pas de fonction de report. Elles modifient ponctuellement le budget initial. Ce sont des délibérations du conseil municipal, autorisant le maire à effectuer des recettes ou des dépenses supplémentaires. Elles peuvent être adoptées à tout moment après le vote du budget primitif.

#### **bon à savoir !**

##### **Le poids de la dépense publique locale**

- 11% de la richesse nationale (PIB).
- 12% de la commande total du bâtiment.
- 40% des chiffres d'affaires des entreprises du BTP.
- 2/3 de l'investissement public.
- 3/4 du patrimoine public détenu par les collectivités.

## ■ Qu'est-ce qu'un amendement budgétaire ?

Nous avons fait entendre nos convictions. Lors du conseil municipal du 15 décembre 2008, notre groupe a présenté son budget alternatif, écologiste et solidaire, grâce à 12 amendements (cf. plus loin). Un amendement budgétaire doit être à somme nulle, c'est à dire que pour 1€ enlevé dans le volet (au hasard « indemnité des élus ») , on doit retrouver 1€ supplémentaire dans un autre chapitre (par exemple celui du logement social). **-1€ ici = +1€ là-bas.**

## **II. LE BUDGET "DESTOT 2009" : FOLIE DES GRANDEURS ET GAUCHE ANTISOCIALE**

« Le budget primitif 2009 est marqué par des évolutions importantes par rapport aux années précédentes [...] » ainsi commence le document de présentation du budget 2009 de la Ville de Grenoble. Quelles sont ces "évolutions importantes" ? En voici une rapide présentation.

### **L'ÉVOLUTION DES PRIORITÉS.**

La première évolution du budget municipal 2009 - celle dont découlent en réalité toutes les autres - concerne les priorités politiques de l'équipe Destot : satisfaire à sa folie des grandeurs (Rocade Nord, JO 2018, presque île scientifique, etc.) plutôt que d'acter la réalité de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Comme en témoigneront tous les graphiques ci-après, on assiste à un virage politique radical dont les contrecoups se font aujourd'hui sentir sur le plan fiscal et demain, n'en doutons pas, sur le plan environnemental, économique, social et politique.

### **L'ÉVOLUTION FISCALE.**

#### ■ **Le retrait de l'État**

A la page 9 du budget primitif 2009, consacrée aux dotations de l'État, on peut lire en toutes lettres: « les dotations de l'État sont passées à 50,016 millions d'€ à 48,959 millions d'€ en 2009, soit une diminution de **1,201 million d'€ (- 2,11%)** ». S'ajoute à cette perte la baisse des « droits de mutation (taxes sur les ventes d'immeubles)» : ils étaient de 7 430 242 € en 2008 et passent à 5 130 242 € en 2009, soit une perte de **2 300 000 €**. Au total donc, la baisse des recettes prévisibles de fonctionnement (dont retrait de l'État) est de **3 501 000 €** en 2009.

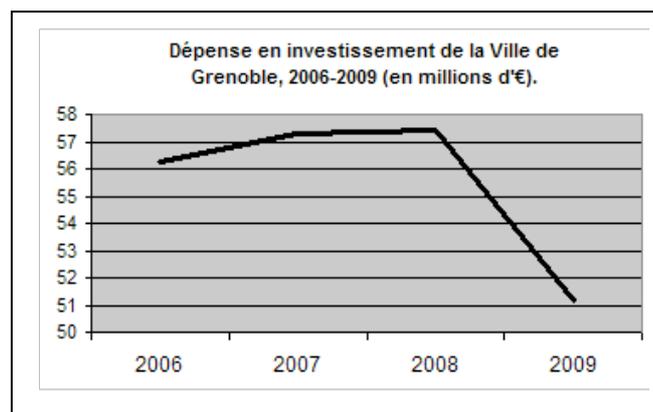
Comme on le voit sur le tableau ci-dessous, les recettes engrangées par l'envolée fiscale de 2009 s'élèveront à ... **14,01 millions d'€ (+ 13, 85%)** Comment, sans rougir, faire croire aux GrenobloisEs que l'augmentation de la fiscalité locale de 2009 a pour but de compenser la perte de recettes alors qu'elle lui est plus de 4 fois supérieure ?

<b>Grenoble seule</b>				
en millions d'euros	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>différence</b>	<b>augmentation</b>
<b>Taxe Habitation</b>	38,27	43,58	5,30	13,86%
<b>Taxe foncière bâti</b>	62,51	71,18	8,66	13,86%
<b>Taxe foncière non bâti</b>	0,36	0,41	0,05	12,75%
<b>Total</b>	101,14	115,16	<b>14,01</b>	<b>13,85%</b>

Au-delà des fables officielles, l'équipe Destot instrumentalise le retrait de l'État, à de fins politiciennes locales. L'enfumage peut fonctionner jusqu'au moment où l'on étudie, ligne à ligne, le budget municipal proposé.

## ■ La crise financière

Le second argument dont l'équipe Destot se sert pour faire passer la pilule est la crise financière : l'augmentation de la fiscalité locale est un moindre mal pour ne pas ajouter la crise (sociale et économique) à la crise (financière). Elle permettrait, nous dit-on, de maintenir un taux d'investissement public de bonne qualité. Là encore, l'examen du document fait disparaître l'enfumage. Comme en témoigne la courbe ci-après, même avec cette envolée, l'intervention de la municipalité plongera en 2009...



Allons même plus loin : qui, aujourd'hui, pourrait affirmer que dans le contexte actuel de crise protéiforme (écologique, financière, économique, sociale, politique), les pouvoirs publics devraient faire comme si de rien n'était ? Que la maison arrêtera de brûler à condition que nous regardions ailleurs ? Personne. C'est pourtant ce qui transpire du budget Destot 2009 qui ne fait pas d'effort supplémentaire dans les services publics essentiels, tels que les écoles, les bibliothèques, le logement social ? Nous le verrons plus loin, notre budget alternatif prend, lui, la mesure de la réalité de ce XXI<sup>e</sup> siècle et tire les leçons qui en découlent.

## ■ L'envolée fiscale

Si le désengagement de l'État et la crise ne justifient en réalité qu'en (petite) partie cette envolée fiscale, comment l'expliquer ? Nous retompons ici sur le virage politique de l'équipe Destot : maintenir des projets d'un autre siècle, planifiés avant la crise, fut-ce au prix d'un sacrifice fiscal de la part des GrenobloisEs.

Voici comment se répartit cette envolée fiscale qui, répétons-le, est le pur produit de la folie des grandeurs de l'équipe Destot. De sorte que remplacer cette démesure par un budget efficace revient logiquement à dissoudre toute envolée de ce type. La *Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères* (TEOM), collectée par la Metro qui crée, pour l'occasion, une fiscalité mixte (taxe foncière + taxe d'habitation), augmentera de 30,57 % en 2009. Voici ce qui entrera dans les caisses de Grenoble et de la Metro à la fin de l'année 2009 :

Grenoble et Métro				
en millions d'euros	2008	2009	différence	augmentation
<b>Taxe Habitation</b>	38,27	45,00	6,73	<b>17,57%</b>
<b>Taxe foncière bâti</b>	62,51	73,86	11,35	<b>18,15%</b>
<b>Taxe foncière non bâti</b>	0,36	0,42	0,06	<b>17,19%</b>
<b>TEOM</b>	6,53	8,53	2,00	<b>30,57%</b>
<b>Total</b>	107,67	127,80	20,13	<b>18,69%</b>

### **III. NOTRE BUDGET ALTERNATIF, ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE**

Face à la dérive politique de l'équipe municipale en place, et parce que nous refusons de nous gargariser de mots, le Groupe Écologie et Solidarité a mis sur pied un budget écologiste, solidaire et vraiment à gauche.

#### **■ Quelles sont nos priorités ?**

La première de toutes consiste à prendre la mesure des défis de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle : solidarité, logement, éducation, écologie (défense de l'environnement, économie d'énergies, urbanisme soutenable, ville à taille humaine, etc.). Ensuite, dans la plupart des cas, notre démarche ne fait que prolonger la tendance des budgets précédents, c'est-à-dire de gommer le virage politique de l'équipe Destot. Nous verrons qu'il n'est nul besoin d'une envolée fiscale.

<b>NOS ÉCONOMIES</b>	<b>NOS PRIORITÉS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Études et recherches.</li> <li>- Indemnités du Maire et élus.</li> <li>- Communication publique de la Maire (fêtes, réceptions et cérémonies, insertions et annonces, etc.).</li> <li>- Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé (Minatec, nano2012, Minalogic).</li> <li>- Chauffage urbain, économies d'énergies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réallocation de fonds aux bailleurs sociaux.</li> <li>- réallocation de fonds à la formation des élus.</li>   <li>-réallocation des fonds à la réhabilitation des équipements sportifs de quartiers (piscines) et des écoles.</li> </ul>

Le budget que porte l'équipe Destot a été bâti avant que la Banque Centrale Européenne ne baisse ses taux début décembre 2008 de **3.25% à 2,50%**. Le Groupe Écologie et Solidarité intègre cette différence à son budget : celle-ci pourrait offrir un gain de 5% sur les remboursements des intérêts de la dette, soit une économie de... **600 000€** sur un an.

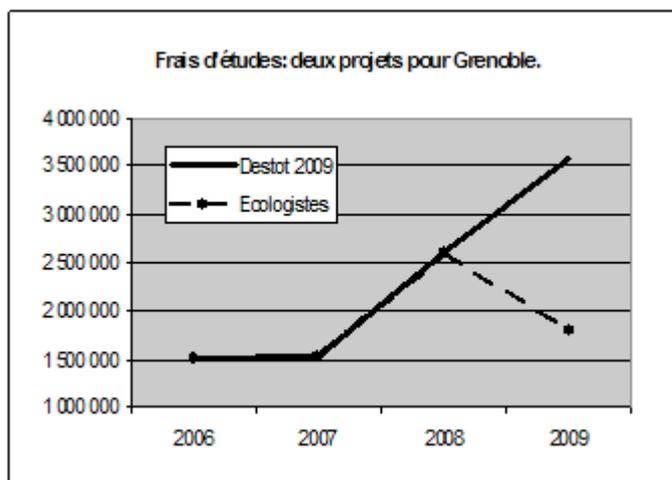
Par ailleurs, les débats à l'Assemblée Nationale sur la Loi de Finances 2009 ont vu des évolutions positives sur certains reversements de l'État aux collectivités territoriales. Ces évolutions ont été adoptées en première lecture et n'ont pas été remises en cause par le Sénat. Il serait normal que le Budget Destot 2009 prévoie d'amender son travail en conséquence.

#### **NOS ÉCONOMIES**

#### **■ Études et recherches (section investissement du budget)**

L'enveloppe « *Études et Recherches* » passe de 1 534 860 € en 2007 à 2 596 320 € en 2008, puis à 3 564 525 € en 2009, soit une augmentation de 968 205 €. Une augmentation de 200 % en trois ans !

Que contient cette enveloppe ? Les études pour la Rode Nord, le réaménagement de la presqu'île scientifique et, évidemment, la candidature aux JO de 2018. Le Groupe Écologie et solidarité ne cautionnant aucun de ces projets, réajuste cette enveloppe dans la continuité de ce qu'elle était en 2007.

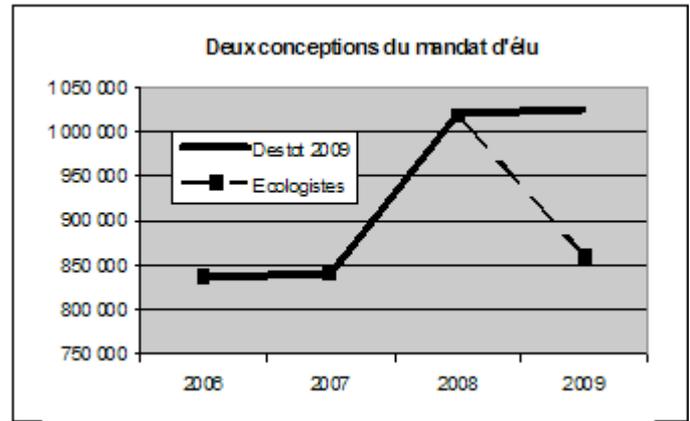


**► Soit une économie de 1 764 525 € ◀**

## ■ Indemnités des élus et du Maire

L'enveloppe « indemnités des ÉluEs et du Maire » est passée de 840 461 € en 2007 à 1 023 297 en 2009, soit une augmentation de 182 836 € en deux ans (cf. graphique à droite). Une augmentation de 25 % des indemnités des élus ayant été votée par la Majorité au lendemain des municipales de mars 2008.

Le Groupe Écologie et Solidarité dénonce cette envolée injustifiée, *a fortiori* en période de crise financière, c'est la raison pour laquelle nous proposons de revenir au niveau d'indemnités de février 2008.

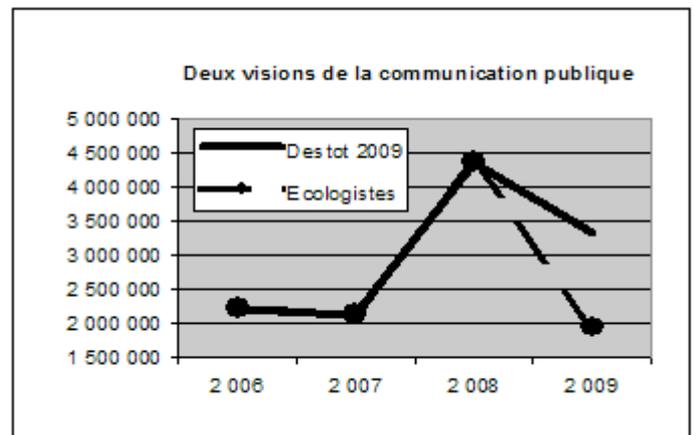


► Soit une économie de 163 297 € ◀

## ■ Communication publique de la Mairie

L'enveloppe « communication » de la Mairie (englobant les chapitres réception, fête et cérémonie, insertions et annonces) est passée de 2 131 692 € en 2007 à 4 365 509 € en 2008 et enfin à 3 327 739 € en 2009.

Le Groupe Écologie et Solidarité condamne l'envolée de 2008, qui a été votée courant 2008 et n'était pas inscrite dans le budget primitif. C'est la raison pour laquelle dans notre budget alternatif, nous ramenons ce chiffre à 1 945 000 €. C'est à dire en prolongeant la baisse 2006-2007.

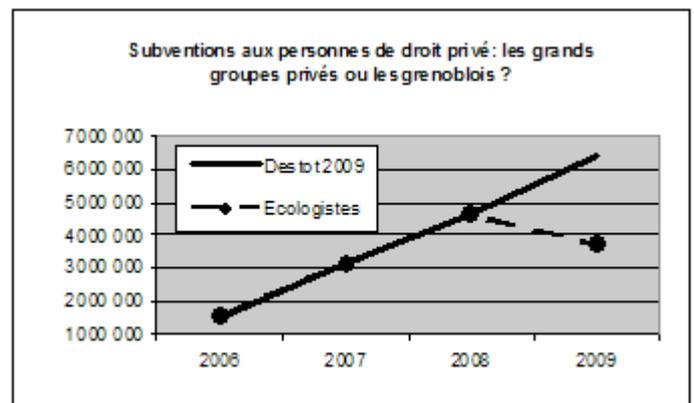


► Soit une économie de 1 382 739 € ◀

## ■ Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé.

L'enveloppe « Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé » versant des subventions substantielles aux grandes entreprises et aux programmes industriels de grande ampleur du bassin grenoblois tels que Minatec, Nano2012, Minalogic, etc....

Le montant de l'enveloppe est prévu pour 2009 à 6 423 500 €. Nous proposons une réévaluation à 3 719 843 €.



► Soit une économie de 2 703 657 € ◀

## ■ **Chauffage urbain**

L'enveloppe "chauffage urbain" s'élève à **2 312 722 €** en 2009 (1 910 722 € en 2008). Pour des raisons conjoncturelles, le prix de l'énergie va baisser en 2009. Les tarifs actuels de la Compagnie de Chauffage de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG) sont irréguliers et font peser sur les usagers des charges étrangères au service public, et qui donc doivent être réduits. Le Groupe Écologie et Solidarité entend ramener ce chiffre à **2 100 000 €**.

► **Soit une économie de 212 722 €** ◀

## ■ **Cuisine centrale, Self Clemenceau**

En 2009, le personnel de la Cuisine Centrale (qui produit les repas des écoles, hôpitaux et autres maisons de retraite) et du Self Clemenceau (où se restaure le personnel) est transféré du budget principal au budget annexe. Si, à première vue, il ne s'agit là que de protocole et d'écritures comptables, en réalité il n'en est rien puisque ce genre de transfert annonce souvent des restructurations, des privatisations, etc. Le Groupe Écologie et Solidarité s'oppose à ce genre de transfert en général et à celui-ci en particulier, qui ne répond à strictement aucune nécessité.

**C'est la raison pour laquelle nous proposons de réintégrer les frais de personnel au budget principal** (soit 2 505 700 €, dont les 488 500 € du Self Clemenceau et les 2 017 270 € de la Cuisine Centrale).

## NOS PRIORITÉS

### ■ **Frais de personnel et CCAS**

Le budget Destot 2009 propose une diminution d'emploi de personnel permanent (EPP), notamment dans les services publics que nous estimons prioritaires, tels que les bibliothèques ou encore le Muséum. L'enveloppe « Personnel et Frais assimilés » s'élève en 2009 à **119 612 582 €**. Nous proposons de porter cette somme à 119 975 582 €, afin de maintenir la qualité des services publics.

► **Soit une augmentation de 360 000 €** ◀

À l'intérieur de l'enveloppe réservée au CCAS, le budget Destot 2009 subventionne à hauteur de 220 000 € l'expérimentation d'une allocation destinée à compenser l'augmentation des *charges liées à l'augmentation des loyers immobiliers*. Cette somme ne correspond pas à ce qui a été voté lors du budget 2007 à l'initiative de la majorité, par les Élus écologistes notamment, sous le nom de « Allocation Municipale d'Habitation ». Cette allocation était un engagement fort du maire pendant les élections municipales.

Le Groupe Écologie et Solidarité propose de remettre cette allocation à 400 000 € (soit une augmentation de 55 %).

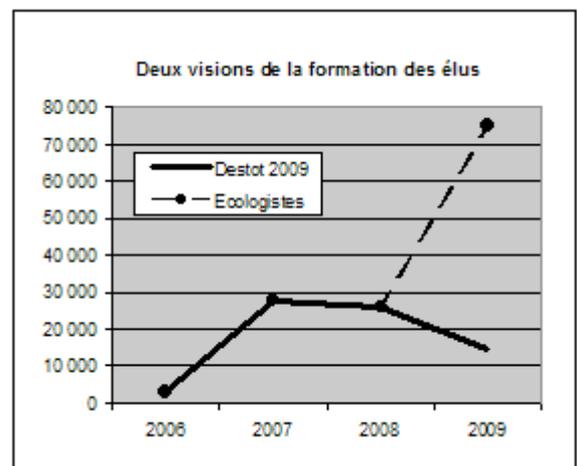
► **Soit une augmentation de 180 000 €** ◀

### ■ **Formation des ÉluEs**

Il semble bien que le budget Destot 2009 donne la priorité à la rémunération de l'ÉluE sur sa compétence. Le Groupe Écologie et Solidarité inverse la perspective en proposant, nous l'avons vu, de réduire le train de vie des élus et, dans le même temps (et avec les fonds ainsi libérés), d'augmenter significativement l'enveloppe attribuée à la formation des représentants.

L'enveloppe « formation des éluEs » était de 2 892 € en 2006 ; elle est prévue à 14 700 € en 2009. Le Groupe Écologie et Solidarité propose d'élever cette somme à 75 000 € pour l'année à venir.

► **Soit une augmentation de 60 300 €** ◀



## ■ **Nouvelles technologies**

Dans un grand nombre de secteurs (tels que les frais de télécommunications, d'affranchissement, etc.), il est possible de réaliser des économies significatives. Ainsi, nous estimons possible d'abaisser l'enveloppe consacrée aux frais d'affranchissement de 589 980 € à 500 000 € (notamment en maximisant le recours au courrier électronique). Même effort pour les frais de télécommunication, où 100 000 € sont récupérables. Par ailleurs, l'usage de logiciels libres (que nous n'avons de cesse de demander) permettrait de réaliser une économie de 180 500 € sur une enveloppe de 618 500 €.

Les crédits dégagés rien que sur ces deux points permettraient de lancer les travaux sur les piscines municipale que tous les GrenobloisEs attendent.

Soit une économie de **290 000 €** en fonctionnement et **118 500 €** en investissement.

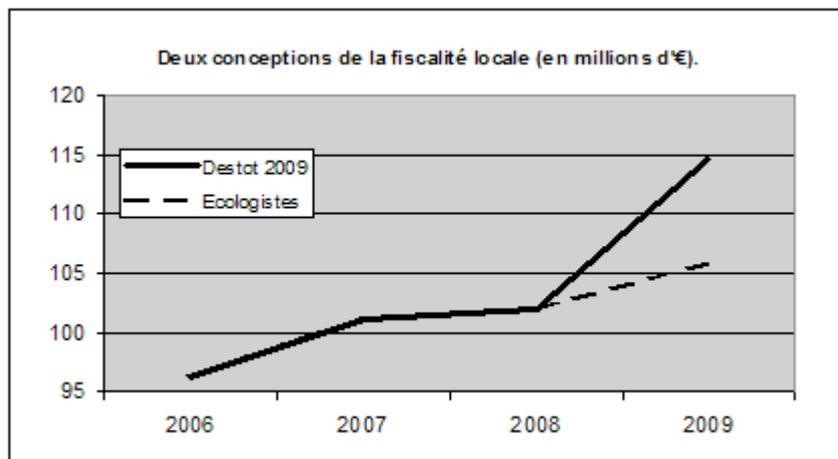
## ■ **CONCLUSION: LE BUDGET DE LA MAJORITÉ EST UN MAUVAIS BUDGET DE DROITE.**

En combinant mesures anti-sociales et envolée fiscale, le budget municipal 2009 validé par la majorité est un mauvais budget de droite. S'il faisait du social, de la culture, de l'éducation ses premières priorités, si l'équipe Destot avait renoncé à sa folie de grandeurs (Rocade Nord, JO, Giant, etc), il n'aurait pas été besoin d'une telle envolée fiscale. Ce raz de marée est symptomatique: il est la conséquence directe d'une politique anti-sociale *hermétique au principe de réalité*. Il était possible de construire un budget de gauche, écologiste et solidaire, sans hausse d'impôts. L'équipe Destot a préféré la folie des grandeurs et l'envolée fiscale. Si Grenoble était encore conduite par une équipe vraiment de gauche, voici le programme fiscal pour Grenoble seule que nous aurions proposé aux GrenobloisEs, pour l'année 2009 :

### **Notre proposition : pas d'augmentation des taux**

#### **Grenoble seule**

en millions d'euros	2008	2009	différence	augmentation
<b>Taxe Habitation</b>	38,27	39,98	1,71	4,46%
<b>Taxe foncière bâti</b>	62,51	65,30	2,79	4,46%
<b>Taxe foncière non bâti</b>	0,36	0,37	0,01	3,44%
<b>Total</b>	101,14	105,65	<b>4,51</b>	<b>4,45%</b>



Lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2008, tous nos amendements ont été refusés par la majorité (Modem, droite, PS, MRC, GO, PC). Nous sommes convaincus que les grenobloisEs (et en priorité ceux qui ont voté pour l'un de ces partis) n'oublieront pas de si tôt ce mauvais coup. Comme l'indique la teneur de notre budget, tout n'est que question de choix politique. Il n'y a aucun diktat de la fatalité. La boîte à outils existe. Notre démarche en est la preuve. Il est possible de bâtir un budget écologiste et solidaire vraiment de gauche avec ce qu'elle contient. Cela ne fait que rendre le budget Destot 2009 plus scandaleux.